
Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Le 9 février 2007

Les automobilistes et les amateurs de hockey du Centre-Est de l'Alberta profiteront de deux projets

Viking, Alberta – Les résidents du Centre-Est de l'Alberta recevront un financement de 1,89 million de dollars de la part du nouveau gouvernement du Canada et du gouvernement de l'Alberta pour la réfection de routes et le remplacement de l'aréna Carena, à Viking.

La réfection des routes Vegreville Seed Plant et Agricore contribuera à l'amélioration de la sécurité routière et à la réduction des frais d'entretien, et facilitera l'accès au futur développement du parc industriel Beaver/Viking. Le remplacement de l'aréna, qui a été détruite en juillet 2006 à la suite d'un incendie, permettra d'offrir un plus grand nombre de programmes dans une nouvelle installation polyvalente et efficace sur le plan du rendement énergétique.

Grâce au Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA), les gouvernements fédéral et provincial contribueront à parts égales aux trois projets, qui seront réalisés dans le comté de Minburn n° 27, le comté de Beaver et la municipalité de Viking.

Leon Benoit, député de Vegreville-Wainwright, au nom de l'honorable Rona Ambrose, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, et l'honorable Luke Ouellette, ministre de l'Infrastructure et des Transports de l'Alberta, ont annoncé aujourd'hui l'investissement.

« Le nouveau gouvernement du Canada prend des mesures concrètes pour le bien des résidents de la région Centre-Est de l'Alberta, a déclaré le député Benoit. Cet investissement signifie des routes plus sécuritaires pour les usagers et la population de Viking, et le nouvel aréna signifie un plus grand nombre d'activités récréatives. »

« Cet investissement améliorera la circulation et la sécurité pour les usagers des routes Vegreville Seed Plant et Agricore. Il permettra aussi la construction d'un nouvel aréna pour les habitants de la région de Viking, a déclaré le ministre

Ouellete. Assurer un environnement sécuritaire dans les collectivités et améliorer la qualité de la vie des Albertains et des Albertaines figurent parmi les cinq priorités du gouvernement de l'Alberta. »

Le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta est une initiative conjointe entre les gouvernements du Canada et de l'Alberta qui permet aux collectivités de répondre à leurs besoins locaux en matière d'infrastructures. Dans le cadre du FIMRCA, les gouvernements fédéral et provincial investiront chacun 88 millions de dollars dans le renouvellement des infrastructures municipales.

Au moins 55 p. 100 des fonds sont consacrés à des projets d'infrastructures écologiques qui contribuent au développement économique des collectivités et à la préservation de l'environnement. Il s'agit de projets d'approvisionnement en eau, de traitement des eaux usées, de gestion des déchets solides, d'amélioration du rendement énergétique des bâtiments publics et de transports en commun. Le FIMRCA permet également de financer des projets culturels, récréatifs et touristiques, ainsi que l'amélioration de l'accès au service Internet à large bande. Les projets sont sélectionnés dans le cadre d'un processus concurrentiel fondé sur l'examen des demandes de financement soumises par les collectivités de l'Alberta.

-30-

Personnes-ressources :

Donna Kinley Gestionnaire, Communications Diversification de l'économie de l'Ouest Canada Edmonton (Alberta) Tél. : (708) 495-6892	Jerry Bellikka Directeur des communications Ministère de l'Infrastructure et des Transports de l'Alberta Edmonton (Alberta) Tél. : (780) 415-1841
---	--

Fiche d'information

Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA).

Les projets suivants reçoivent un financement dans le cadre du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA).

Comté de Beaver

Réfection de la route Agricore

Investissement conjoint fédéral-provincial : 359 132 dollars

Le projet consiste à asphaltier la route Agricore afin de satisfaire toutes les exigences en matière de résistance. Ainsi, cette voie à grande circulation offrira une meilleure stabilité et une plus grande résistance à l'usure.

Comté de Minburn n° 27

Route Vegreville Seed Plant (chemin de canton 524)

Investissement conjoint fédéral-provincial : 788 958 dollars (le projet est assujéti à une évaluation environnementale)

Le projet consiste à reconstruire la route Vegreville Seed Plant (chemin de canton 524) à partir de la jonction de la route 857 (environ 2 km). La remise à neuf de la surface de la route aura pour effet d'améliorer la sécurité et de réduire les frais d'exploitation et d'entretien; ce projet profitera donc aux usagers de la route, aux contribuables locaux et au comté. Il diminuera aussi l'incidence sur l'environnement et les ressources naturelles.

Municipalité de Viking

Nouvelle Carena (patinoire) - Phase II

Investissement conjoint fédéral-provincial : 745 800 dollars (le projet est assujéti à une évaluation environnementale)

Le projet consiste à remplacer la patinoire Carena, qui a été récemment détruite par un incendie, par une nouvelle installation polyvalente au rendement énergétique plus élevé et dotée d'une surface de glace unique. La deuxième phase du projet prévoit aussi l'aménagement du deuxième étage, qui comprendra un centre de culture physique, une aire réservée aux cours de danse et d'arts martiaux, une bibliothèque municipale et un ascenseur. Elle prévoit aussi l'installation d'une piste de course et de marche et une garderie.

Fiche d'information

Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA)

Programme de partenariat

- Le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA) a pour but de répondre aux besoins en matière d'infrastructures des régions rurales et urbaines de l'Alberta, tout en s'assurant que tous les citoyens albertains - que leurs collectivités soient grandes, petites ou éloignées - profitent des retombées des investissements réalisés dans les infrastructures.
- Dans le cadre du FIMRCA, les gouvernements du Canada et de l'Alberta investissent dans des projets d'infrastructures locaux qui contribuent grandement au maintien d'une forte croissance économique et d'une bonne qualité de vie dans les collectivités canadiennes.
- L'entente fédérale-provinciale du FIMRCA prévoit un investissement de 88 millions de dollars dans le renouvellement des infrastructures municipales de la part de chacun des deux gouvernements. Cet investissement répond aussi aux priorités communes des gouvernements fédéral et provincial. L'ensemble des municipalités investira un montant équivalent, ce qui donnera un financement total de 264 millions de dollars pour le programme.
- Le FIMRCA est mis en œuvre par Diversification de l'économie de l'Ouest Canada et le ministère de l'Infrastructure et des Transports de l'Alberta. Il est administré par un secrétariat conjoint.

Priorités du programme

- Au moins 55 p. 100 des fonds sont consacrés à des projets d'infrastructures écologiques qui contribuent au développement économique des collectivités et à la préservation de l'environnement. Il s'agit de projets d'approvisionnement en eau, de traitement des eaux usées, de gestion des déchets solides, d'amélioration du rendement énergétique des bâtiments publics et de transports en commun. Le FIMRCA permet également de financer des projets culturels, récréatifs et touristiques, ainsi que l'amélioration de l'accès au service Internet à large bande.

- Au moins 80 p. 100 du financement du FIMRCA sont consacrés aux municipalités rurales de moins de 250 000 habitants. Les 20 p. 100 restants sont mis à la disposition de municipalités urbaines comptant plus de 250 000 habitants.
- Un montant de 1 760 000 dollars a aussi été mis de côté à l'intention des municipalités présentant des projets de renforcement des capacités municipales (RCM). Ce type de projet peut comprendre, entre autres, l'acquisition de logiciels de planification de l'infrastructure, la formation nécessaire pour utiliser ces logiciels, les études de planification permettant de déterminer l'inventaire et l'état des infrastructures d'une municipalité et la mise au point d'un système de gestion de biens en demande.

Participation et collaboration des administrations locales

- Le FIMRCA est géré par un comité de gestion composé de six membres : deux représentants fédéraux, deux membres nommés par l'Alberta et deux représentants des associations municipales de l'Alberta — l'Alberta Urban Municipalities Association et l'Alberta Association of Municipal Districts and Counties. Le comité de gestion élabore ses propres lignes directrices et supervise le processus d'examen et de sélection des projets. Les projets sont sélectionnés dans le cadre d'un processus concurrentiel fondé sur l'examen des demandes de financement soumises par les collectivités de l'Alberta. La date limite de présentation des demandes de financement était le 31 juillet 2006.
- Le deuxième volet de présentation des demandes sera au printemps 2007.

Évaluation environnementale

- Les projets réalisés aux termes du FIMRCA doivent faire l'objet de processus d'évaluation environnementale appropriés, et le financement repose sur le respect de toutes les exigences fédérales et provinciales en vigueur.

Comment présenter une demande?

- Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Secrétariat conjoint du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta, par téléphone, au 1 800 396-0214 (sans frais), par courriel, à camrif@gov.ab.ca, ou en visitant le site Web du FIMRCA, à l'adresse www.camrif.ca.

- Pour obtenir de plus amples renseignements sur les programmes d'infrastructure du gouvernement du Canada et de l'Alberta, veuillez visiter les sites Web suivants : www.infrastructure.gc.ca et www.infratrans.gov.ab.ca.